



Bruxelles, le 26 mars 2019

**AVIS PARENTS - ELEVES 2018-2019 : n° 12**  
**PREPARATION AUX STAGES CIVIQUES OBLIGATOIRES EN 5<sup>ème</sup>**

Chers parents,  
Chers élèves,

En tant que pouvoir organisateur, la Ville de Bruxelles reconnaît le rôle primordial de l'enseignement dans la construction d'une société démocratique, équitable et respectueuse.

A ce titre, tous les élèves de 5<sup>ème</sup> secondaire des écoles de la Ville de Bruxelles, participent à un stage civique de minimum 30 heures modulables, en dehors des heures de cours.

Il s'agit d'une prestation obligatoire car inscrite dans les projets éducatifs et pédagogique de la Ville de Bruxelles, ainsi dans le projet d'établissement de l'Académie des Beaux-Arts auquel vous et vos enfants avez adhéré lors de l'inscription.

Afin de préparer nos futurs élèves de 5<sup>ème</sup> à ce stage civique, une journée d'information sera organisée pour tous les élèves de 4<sup>ème</sup> ce mardi 2 avril 2019.

Les élèves seront pris en charge aux heures habituelles et diverses activités autour de la citoyenneté seront organisées au sein de l'établissement.  
Les cours du jour seront donc remplacés par ces ateliers.

Nous sommes certains qu'au travers de ces stages, nos élèves auront l'occasion de s'impliquer dans des dynamiques de mobilisation collectives.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. (02/274 05 90)

Je vous prie, chers parents, chers élèves d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

DELCOURT I.  
Directrice



**VILLE DE BRUXELLES**  
*Département Instruction Publique*  
*Boulevard Anspach 6. 1000 Bruxelles*  
**ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS**  
*Rue du poinçon, 28. 1000 Bruxelles.*  
*02 274 05 90. arbasecondaire@brucity.education*